

# Charte SGP Investisseur

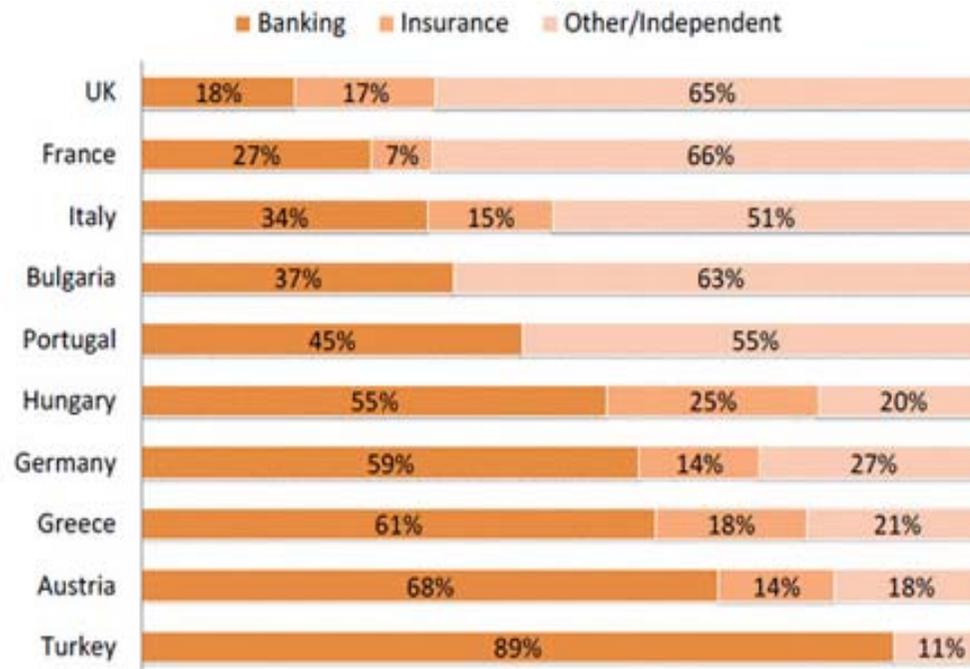
AFG/AF2I Réunion du 25 avril 2013

Eric Pinon, Dirigeant Acer Finance  
Président de la Commission SGP entrepreneuriales



## Entreprises de gestions d'actifs en Europe

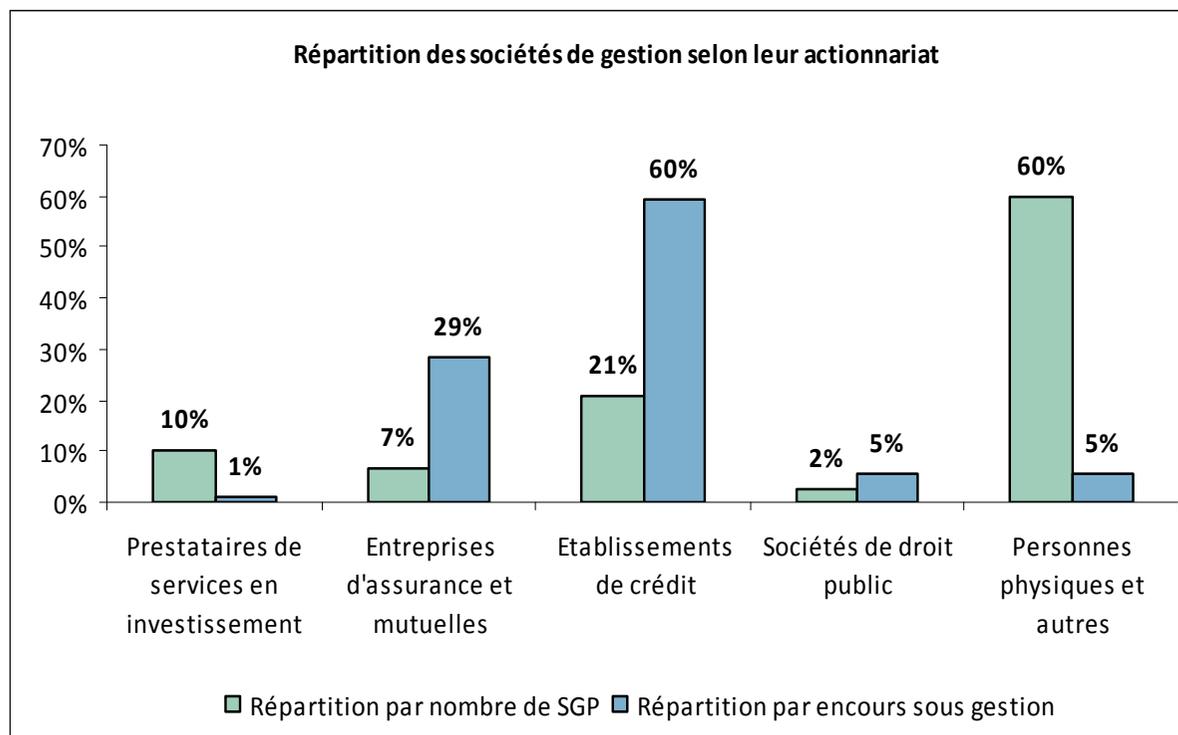
Le marché de la gestion d'actifs européen se caractérise notamment par une dynamique entrepreneuriale sur les principaux marchés, en France, au Royaume-Uni, en Suisse, Benelux...



Source : <http://www.efama.org>

## Acteurs –Typologie (source AMF - octobre 2012)

- Cohabitation d'acteurs très différenciés en termes de taille, d'activité et de cible de clientèle ;
- Prépondérance des SGE en nombre (339 SGP, 60% de la population) mais seulement 5% des encours.



## Entreprise de gestion d'actifs en France (source AFG)

**600** sociétés  
de gestion de portefeuille,

dont

**400** entrepreneuriales

et **4** groupes  
parmi les 20 premiers mondiaux

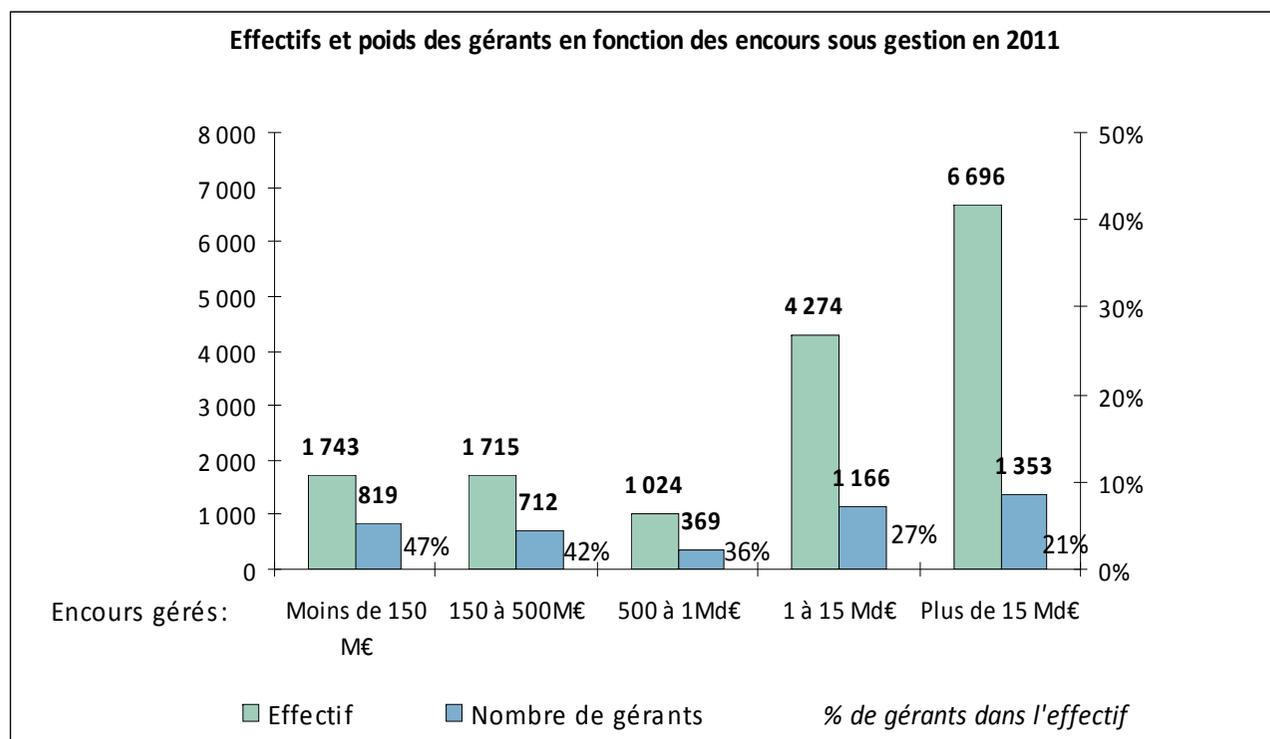
**2 600**  
milliards d'euros  
sous gestion en France

**1 200** milliards d'euros  
en gestion collective (OPCVM)

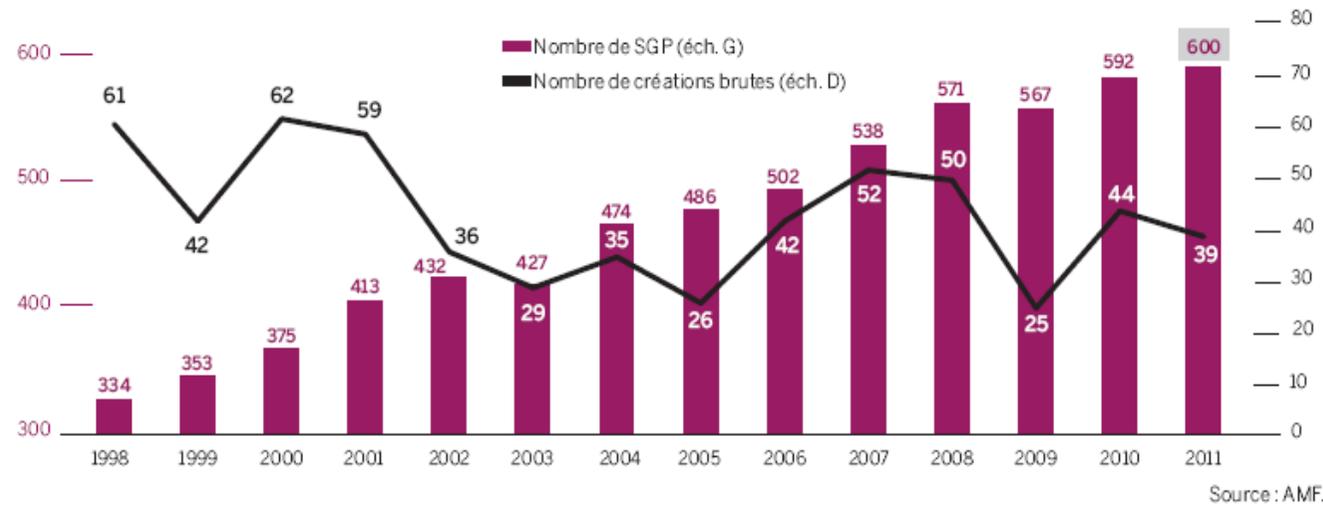
**1 400** milliards d'euros  
en gestion sous mandat  
et fonds de droit étranger

## Acteurs – Effectifs (source AMF - octobre 2012)

- 77% des SGP ont un effectif inférieur à 20 collaborateurs ;
- 29 SGP gèrent plus de 15 Md€ et concentrent 43% des effectifs.

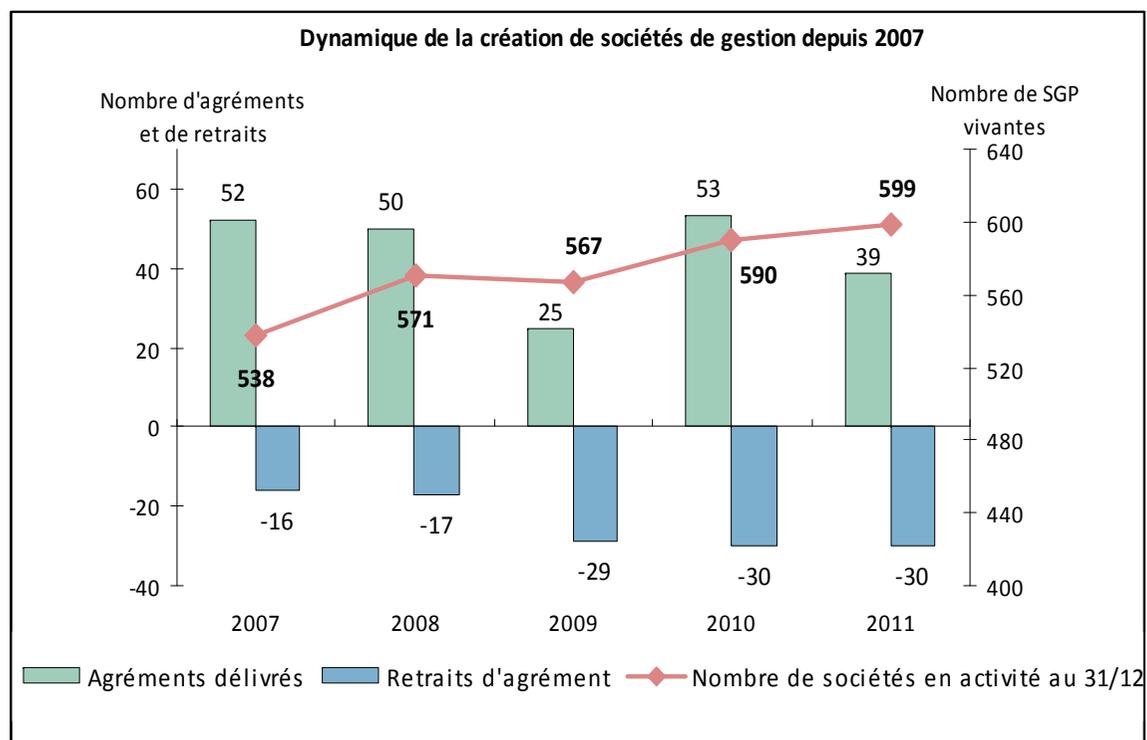


## Croissance de la population des SGP (source AFG)



## Acteurs - population 2011 (source AMF - octobre 2012)

- Création nette de 9 SGP en 2011
- 39 agréments (rythme moins soutenu qu'en 2010), 30 retraits
- Population au 31/12/2011 : 599 SGP



# Un principe général applicable à tous

## Règlement général de l'AMF – Livre III Primauté de l'intérêt du client - Article 314-3

Le prestataire de services d'investissement agit d'une manière honnête, loyale et professionnelle, avec la compétence, le soin et la diligence qui s'imposent, afin de servir au mieux l'intérêt des clients et de favoriser l'intégrité du marché. Il respecte notamment l'ensemble des règles organisant le fonctionnement des marchés réglementés et des systèmes multilatéraux de négociation sur lesquels il intervient.